

WENDEL A ANNULÉ 2% DE SON CAPITAL

Conformément à l'annonce réalisée le 28 août 2014, le Directoire de Wendel a décidé d'annuler 975 296 d'actions auto détenues, avec effet au 16 septembre 2014. Le groupe Wendel avait déjà annulé un total de 2 070 873 titres en 2012 et 2013. Depuis 2012, Wendel a ainsi annulé 6,1% de son capital.

En 2014, Wendel a procédé au rachat de 817 544